



## HALLE, MAIRIE, SALLE DES FÊTES ET CINÉMA

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre Prémery 8 place de la Mairie

Dossier IA58001386 réalisé en 2023

Auteur(s): Laurent Poupard



## Historique

Le bâtiment, à usage de halle aux grains et mairie, est bâti au cours de la décennie 1830. Figuré en 1840 sur le plan cadastral napoléonien, il est alors partiellement mitoyen à l'ouest d'une maison appartenant à Jean-Baptiste Goudoux, suppléant du juge de paix, laquelle passe au début de la décennie à Louis Xavier Regnard. La municipalité achète ce bâtiment et le détruit en 1862 pour, l'année suivante, agrandir la halle de trois travées (qui s'ajoutent aux cinq existantes). Elle semble aussi modifier en 1865 le bâtiment existant - aménagement d'un logement pour le gérant de la halle (le "hallier") ou un concierge ? - et construit en 1870 une remise en fond de cour au nord-ouest. La couverture et le campanile sont refaits en 1911. Une salle des fêtes est aménagée à l'étage en 1935-1937 tandis que la salle du conseil municipal est refaite à cette dernière date. Le 7 décembre 1946, M Laudet, président de l'association Arts et Loisirs, écrit au maire pour signaler le manque de locaux auquel est confronté l'association. Il rappelle qu'elle a été fondée en 1945 mais qu'elle porte depuis octobre 1946 le titre de Foyer rural de Culture populaire, avec pour but de "grouper la jeunesse pour occuper ses loisirs et l'instruire tout en lui procurant des distractions utiles et saines. Éviter son désoeuvrement en lui inculquant le goût de se cultiver moralement et intellectuellement autant que physiquement, et enfin lui donner l'esprit d'équipe, de solidarité et de fraternité humaines, plus indispensable que jamais, et lui démontrer ainsi qu'il fait aussi bon vivre dans notre petit coin de province qu'à la grande ville". Il expose : "Un foyer rural doit pouvoir disposer, au minimum, pour être à même de se développer normalement, des locaux suivants : une salle de bibliothèque et de lecture, une salle de réunion et de jeux d'intérieur et une salle de spectacle et de conférences avec possibilité de projeter des films éducatifs et documentaires. (Il ne faut pas oublier que le théâtre bien compris est non seulement une distraction, mais un excellent moyen de culture littéraire et artistique.)" Il demande donc que trois pièces soient aménagées au rez-de-chaussée de la halle, déjà partiellement transformé par la création d'une salle de gymnastique et d'une salle de réunion utilisée comme salle de spectacle provisoire (qu'il faudrait transformer en la dotant d'une scène définitive, de sièges fixes et d'une galerie avec cabine de projection). Le programme établi par le service du Génie rural prévoit plusieurs salles : de spectacle (100 à 200 personnes), de lecture (avec bibliothèque), de jeux et de gymnastique. Il est confié par le maire à l'architecte Armand Inconnu (10 rue Thiers puis Barbusse à Nevers), qui donne plan et devis début 1948. La mise au point avec le Génie rural (projet et financement) est longue. Le projet définitif est approuvé par la mairie le 6 avril 1951 (avec cette observation : "l'installation électrique de la scène du théâtre, qui paraissait somptueuse, est maintenue parce que nous nous sommes décidés à faire l'effort financier nécessaire au cas où cette dépense ne serait pas subventionnable") mais le financement n'est obtenu gu'en 1954. Les travaux sont adjugés le 24 mars 1955, la maçonnerie à Louis Accolini (auteur de la dalle en béton au-dessus de la partie gymnase) et la menuiserie à la société Col et Moret, et la réception provisoire est prononcée le 23 juillet 1956. 200 fauteuils sont commandés en novembre de cette année à la société Cinéconfort P. Kloeckner et Cie, à Salins-les-Bains. L'inauguration a lieu le 6 juillet 1957.

La mairie fait l'objet de travaux de réfection à la fin des années 1950 et au début de la décennie suivante (avec, notamment, l'installation du chauffage central). Dans les années 1970, la salle des fêtes (à l'étage) est agrandie vers le nord, au-dessus de la salle de gymnastique. Cet agrandissement, déjà évoqué par le maire en 1951, est réalisé suivant un projet d'Armand Inconnu et de son associé Daniel Chenut (un bar et une cuisine sont aménagés à l'extrémité de la salle). Le cinéma, dont la jauge est de 80 places, est refait en 2014 (rénovation et sonorisation).

Période(s) principale(s): 2e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s): 3e quart 19e siècle / 3e quart 20e siècle

#### Auteur(s) de l'oeuvre :

maître d'oeuvre inconnu (maître d'oeuvre inconnu), Armand Inconnu (architecte, attribution par source), Daniel Chenut (architecte, attribution par source)

## **Description**

Le bâtiment a des murs en moellons calcaires enduits et un toit à longs pans, croupes et ardoises qui s'achève au-dessus de l'ancienne halle par un lanternon octogonal vitré surmonté d'un campanile. Il comporte un sous-sol partiel sous le vestibule (trois salles voûtées en berceau segmentaire), un étage carré et un étage de comble. La desserte de l'étage carré s'effectue par un escalier en vis en pierre et des escaliers droits, notamment ceux en béton accolés à l'extérieur contre la façade occidentale (constituant l'issue de secours de la salle des fêtes). Le corps de bâtiment destiné aux associations (ancienne remise), dans l'angle nord-ouest de la parcelle, présente les mêmes caractéristiques : moellons calcaires enduits, étage carré, toit à croupe et ardoises.

## Eléments descriptifs

Murs: calcaire, moellon, enduit

Toit: ardoise

**Etages**: sous-sol, 1 étage carré, étage de comble **Couvrement**: voûte en berceau segmentaire

Élévation : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans croupe; noue

Escalier : escalier dans-oeuvre, escalier en vis avec jour, en maçonnerie; escalier de distribution extérieur, escalier droit, en

maçonnerie

Autres organes de circulations : ascenseur

## Sources documentaires

## **Documents d'archives**

 Archives départementales de la Nièvre : non coté Archives révolutionnaires et modernes. Commune de Prémery. 1790-1940.

Archives départementales de la Nièvre : non coté Archives révolutionnaires et modernes. Commune de Prémery. 1790-1940.

Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : non coté

• Archives départementales de la Nièvre : 3 P 218 Cadastre de la commune de Prémery. 1841-1951.

Archives départementales de la Nièvre : 3 P 218 Cadastre de la commune de Prémery. 1841-1951. Lieu de conservation : Archives départementales de la Nièvre, Nevers- Cote du document : 3 P 218

 Archives municipales, Prémery : 6 W 19 Bâtiments communaux - Aménagement foyer rural, hôtel des postes, immeuble Dulieu, stade de la Gare. 1939-1984.

Archives municipales, Prémery : 6 W 19 Bâtiments communaux - Aménagement foyer rural, hôtel des postes, immeuble Dulieu, stade de la Gare. 1939-1984.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 6 W 19

· Archives municipales, Prémery: 18 W 8 Compléments (vie communale) et plans.

Archives municipales, Prémery : 18 W 8 Compléments (vie communale) et plans. Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 18 W 8

## **Documents figurés**

• Mairie de Prémery. Plan de la salle des fêtes [à l'étage]. 18 octobre 1946.

Mairie de Prémery. Plan de la salle des fêtes [à l'étage]. Dessin (tirage), par l'architecte Armand Inconnu. Nevers le 18 octobre 1946. 33 x 60 cm, 1/50.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 6 W 19

Ville de Prémery. Relevé de la partie gauche du rez-de-chaussée de la mairie. Décembre 1947.

Ville de Prémery. Relevé de la partie gauche du rez-de-chaussée de la mairie. Dessin (tirage), par l'architecte Armand Inconnu (10 rue Thiers à Nevers). Décembre 1947. 1/50.- [Avant-projet n° 1], 55 x 74 cm.- [Avant-projet n° 2], 66 x 77 cm. Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 6 W 19

Projet d'aménagement des salles de théâtre et de gymnastique. S.d. [1948].

Projet d'aménagement des salles de théâtre et de gymnastique. Dessin (tirage), s.n. [par l'architecte Armand Inconnu]. S.d. [1948]. Sans éch.- [Plan]. 51 x 73 cm.- [Coupe et élévations]. 47,5 x 74 cm.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 6 W 19

# Ville de Prémery. Aménagement d'une salle de théâtre et d'une salle de gymnastique dans le bâtiment de la mairie. Février 1948.

Ville de Prémery. Aménagement d'une salle de théâtre et d'une salle de gymnastique dans le bâtiment de la mairie. Dessin (tirage), par A. Inconnu. Février 1948. 54 x 73,5 cm, 1/50.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 18 W 8

## Ville de Prémery. Mairie. Mars 1963.

Ville de Prémery. Mairie. Dessin (tirage), par A. Inconnu. Mars 1963. - Plans état actuel. 53,5 x 102 cm, 1/100.- Façade état actuel. 54,5 x 90,5 cm, 1/50.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 18 W 8

## • Ville de Prémery. Projet d'agrandissement de la salle des fêtes. Février 1970.

Ville de Prémery. Projet d'agrandissement de la salle des fêtes. Dessin (tirage), par les architectes Armand Inconnu et Daniel Chenut, dessin A.S. Février 1970. 1/50.- 1. Plan du 1e étage. 55 x 105,5 cm.- 2. Façade ouest. Modif. mai 1970. 50 x 101,5 cm.- 3. Coupe A-A Pignon nord. 63 x 73 cm.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 18 W 8

## • Commune de Prémery. Aménagement de bureaux. 1979.

Commune de Prémery. Aménagement de bureaux. Dessin (tirage), par l'architecte Henri Morlon, SIEN 7 place de la République à Nevers. 23 août 1979, modif. 25 septembre 1979. 59 x 115 cm, 1/50.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 18 W 8

## • Commune de Prémery. Travaux à la mairie. Etat projeté. 1981.

Commune de Prémery. Travaux à la mairie. Etat projeté. Dessin (tirage), par le SIEN (Service Technique Equipement). Août 1981. 74 x 89,5 cm, 1/100.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery- Cote du document : 18 W 8

## Informations complémentaires

## **Annexes**

## Le soutien du Génie rural aux projets de Foyers ruraux, en 1948.

Lettre de l'ingénieur en chef du Génie rural de la Nièvre G. Poirmeur au chef du Service départemental de la Jeunesse et des Sports expliquant la procédure à suivre (Archives municipales de Prémery : 6 W 19).

4 décembre 1948

L'INGENIEUR en CHEF du GENIE RURAL A Monsieur le CHEF du Service départemental de la Jeunesse et des Sports 4, rue des Quatre Fils Aymond NEVERS

En réponse à votre lettre du 26/11/48, je vous prie de vouloir bien trouver ci-dessous les conditions dans lesquelles le Service du Génie Rural intervient dans la construction des Foyers Ruraux.

Cette intervention a lieu à titre :

- administratif
- technique, et
- financier

Administratif - Notre rôle est minime sur ce chapitre car la Direction des Services agricoles et celle de la Jeunesse et des Sports sont les véritables services instructeurs des Foyers Ruraux. Nous n'intervenons donc du point de vue administratif que dans la mesure où c'est obligatoire par conséquence des deux autres chapitres. la conférence, Direction des Services Agricoles, Direction départementale de le Jeunesse et des Sports, Service du Génie Rural, est la base de notre intervention technique et financière.

<u>Technique</u> - Conseil et direction de la collectivité pour l'établissement de son projet de travaux - Le programme de travaux est établi par le Service du Génie Rural, le projet d'exécution par l'homme de l'art choisi par le Foyer Rural.

<u>Financier</u> - Rapports avec Mr le Ministre de l'Agriculture pour l'octroi et le paiement de la subvention de l'Etat. Rapports avec les Caisses et en particulier le Crédit Agricole pour la réalisation des prêts. Conseils aux collectivités pour la réalisation du financement.

La procédure d'instruction est donc la suivante en ce qui concerne le Service du Génie Rural :

La Collectivité Foyer Rural (Coopérative, Association, Régie) ou la Commune si celle-ci exécute à son compte les installations

immobilières qui seront prises en charge par le Foyer Rural sollicite de Mr le Ministre de l'Agriculture par la voie de son organe délibérant le concours du Service du Génie Rural.

A réception de cette demande qui lui est transmise pour instruction par le Ministre de l'Agriculture [barré et remplacé au crayon de papier par le mot Préfet], le Service du Génie Rural ouvre une conférence avec la Direction des Services Agricoles et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports afin d'agir en liaison avec les deux Services. En particulier, sont examinées les installations immobilières existantes et projetées. La conférence est complétée par une instruction sur place collective de préférence ou individuelle par le Service du génie Rural si la Direction des Services Agricoles et la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports n'éprouvent pas la nécessité d'y assister. Cette instruction faite en collaboration avec les dirigeants du Foyer Rural a pour but de définir d'une manière ferme le programme de travaux à réaliser. Une fois ce programme fixé, la collectivité établit ou fait établir par l'homme de l'art de son choix, le projet de travaux. Ce projet est étudié sous la direction et le contrôle du Service du Génie Rural, en tenant compte de la destination des ouvrages et des règles de l'art, techniques, administratives en la matière. Ensuite le projet est approuvé par la Collectivité qui doit prendre corrélativement les engagements traditionnels dont en particulier, celui de réaliser les travaux et de créer immédiatement le financement de principe, de maintenir en bon état de conservation et d'entretien les ouvrages subventionnés par l'Etat, et en cas de perte du caractère de Foyer Rural dans un délai inférieur à 10 ans, celui de reverser la subvention accordée. Le projet une fois approuvé est transmis accompagné du dossier administratif de l'affaire à Mr le Ministre de l'Agriculture qui prend la décision d'accorder la subvention.

Ensuite le financement définitif est créé, puis les travaux mis à exécution sous la direction du Service du Génie Rural chargé du contrôle et du paiement de la subvention de l'Etat. La subvention est payée comme en matière de travaux d'équipement rural au fur et à mesure de l'exécution des travaux si elle est accordée en capital, et après réception provisoire si elle est accordée en annuités.

Le financement des travaux est réalisable de la façon suivante :

- subvention du Ministère de l'Agriculture
- Produits de dons et legs.
- autres subventions (départements, communes, etc...)
- emprunts auprès de Caisses (Crédit Agricole Crédit Foncier Caisses de dépôts et Consignations)
- emprunts auprès de particuliers.

La subvention de l'Etat est au maximum de 25 %, chiffre qui est généralement adopté. Toutefois, pour les acquisitions de locaux, ce taux pourra être limité à 15 %. La subvention est payée en annuités (en application de la loi du 14/8/47) si son montant calculé est supérieur à ce chiffre de 200 000 Frs. Dans ce cas, le capital correspondant doit obligatoirement être trouvé par emprunt local dont les souscripteurs peuvent se libérer pour moitié de leur souscription par remise de certificats de l'emprunt libératoire du prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation.

Le dossier de subvention comprend les pièces suivantes :

- 1°) Dossier administratif
- Demande de subvention (rappel de la 1ère demande faite)
- Statuts et règlement intérieur du Foyer Rural.
- Liste des membres et de ceux du Conseil d'administration.
- Procès-verbal de conférence interservices.
- Décision d'agrément par les Ministres de l'Agriculture et de l'Education Nationale.
- Délibération portant approbation du projet et prise des engagements d'usage.
- -Mémoire explicatif de l'ensemble du Foyer : historique, objet Différentes activités envisagées, dépenses prévues.
- 2°) Dossier technique, pour travaux, meubles, etc...

Projet complet des différents travaux projetés avec mémoire explicatif, plans, coupes, élévations, devis, avant-métré, détail estimatif, bordereau des prix et cahier des charges.

J'espère que ces renseignements vous permettront d'orienter en conséquence l'instruction des affaires en ce qu'elle est de votre compétence.

Notamment, je vous propose:

- 1°) de faire prendre les délibérations de demandes de concours du Service du Génie Rural par les collectivités en cours de création
- 2°) d'ouvrir avec mon Service les conférences nécessaires.

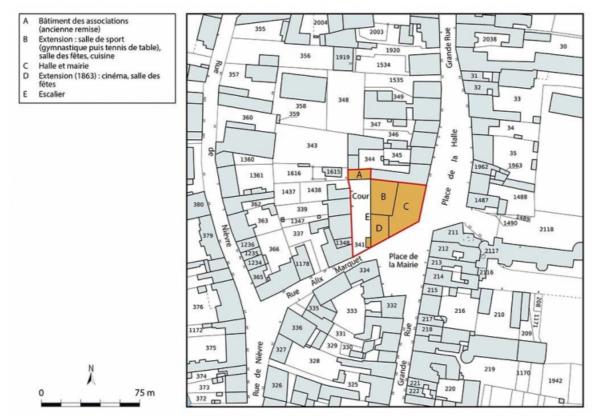
l'INGENIEUR en CHEF du GENIE RURAL,

Thématiques : salles de spectacle de Bourgogne-Franche-Comté

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination : halle, mairie, salle des fêtes, cinéma

Parties constituantes non étudiées : cuisine, remise



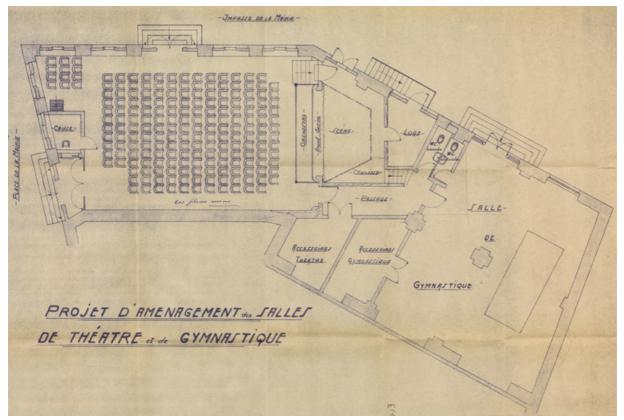
Plan-masse et de situation. Source : Direction générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour 2024, section C, 1/1 000. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

N° de l'illustration : 20245800764NUDA

Date: 2024

Auteur : Aline Thomas

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement des salles de théâtre et de gymnastique [plan]. S.d. [1948]. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

Projet d'aménagement des salles de théâtre et de gymnastique Dessin (tirage), s.n. [par l'architecte Armand Inconnu]. S.d. [1948]. Sans éch.

- [Plan]. 51 x 73 cm.

- [Coupe et élévations]. 47,5 x 74 cm.

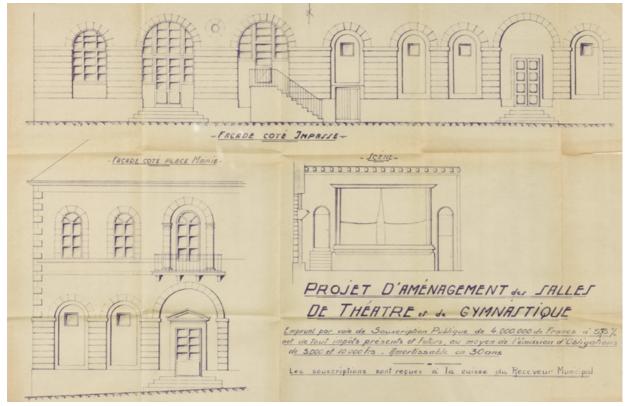
Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery - Cote du document : 6 W 19

N° de l'illustration : 20245800370NUC4A

Date : 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement des salles de théâtre et de gymnastique [coupe et élévations]. S.d. [1948]. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

Projet d'aménagement des salles de théâtre et de gymnastique Dessin (tirage), s.n. [par l'architecte Armand Inconnu]. S.d. [1948]. Sans éch.

- [Plan]. 51 x 73 cm.

- [Coupe et élévations]. 47,5 x 74 cm.

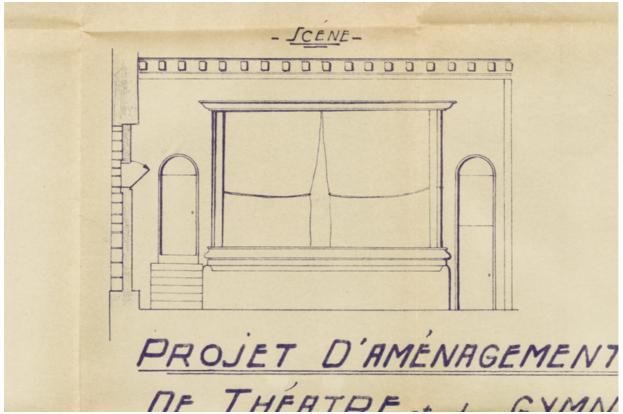
Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery - Cote du document : 6 W 19

N° de l'illustration : 20245800371NUC4A

Date: 2024

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'aménagement des salles de théâtre et de gymnastique [coupe et élévations : détail de la scène]. S.d. [1948]. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

Projet d'aménagement des salles de théâtre et de gymnastique Dessin (tirage), s.n. [par l'architecte Armand Inconnu]. S.d. [1948]. Sans éch.

- [Plan]. 51 x 73 cm.

- [Coupe et élévations]. 47,5 x 74 cm.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery - Cote du document : 6 W 19

N° de l'illustration : 20245800372NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville de Prémery. Mairie. Plans état actuel. Mars 1963.

## Source:

Ville de Prémery. Mairie. Dessin (tirage), par A. Inconnu. Mars 1963.

- Plans état actuel. 53,5 x 102 cm, 1/100.
- Façade état actuel. 54,5 x 90,5 cm, 1/50.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery - Cote du document : 18 W 8

N° de l'illustration : 20245800365NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville de Prémery. Mairie. Plans état actuel. Plan du rez-de-chaussée. Mars 1963. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

Ville de Prémery. Mairie. Dessin (tirage), par A. Inconnu. Mars 1963.

- Plans état actuel. 53,5 x 102 cm, 1/100.
- Façade état actuel. 54,5 x 90,5 cm, 1/50.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery - Cote du document : 18 W 8

N° de l'illustration : 20245800367NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville de Prémery. Mairie. Plans état actuel. Plan du premier étage. Mars 1963. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

Ville de Prémery. Mairie. Dessin (tirage), par A. Inconnu. Mars 1963.

- Plans état actuel. 53,5 x 102 cm, 1/100.
- Façade état actuel. 54,5 x 90,5 cm, 1/50.

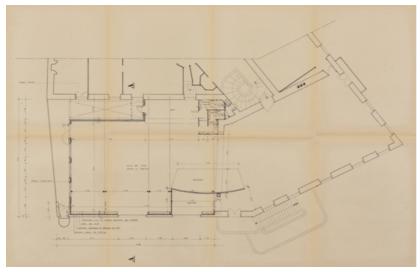
Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery - Cote du document : 18 W 8

N° de l'illustration : 20245800366NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville de Prémery. Projet d'agrandissement de la salle des fêtes. 1. Plan du 1e étage. Février 1970. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

*Ville de Prémery. Projet d'agrandissement de la salle des fêtes.* Dessin (tirage), par les architectes Armand Inconnu et Daniel Chenut, dessin A.S. Février 1970. 1/50.

- 1. Plan du 1e étage. 55 x 105,5 cm.
- 2. Façade ouest. Modif. mai 1970. 50 x 101,5 cm.
- 3. Coupe A-A Pignon nord. 63 x 73 cm.

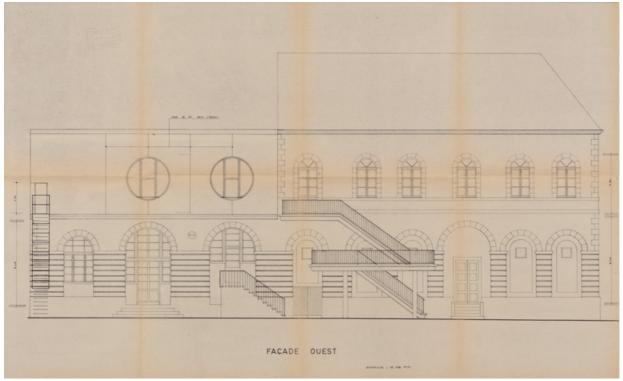
Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery - Cote du document : 18 W 8

N° de l'illustration : 20245800368NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ville de Prémery. Projet d'agrandissement de la salle des fêtes. 2. Façade ouest. Février 1970. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

*Ville de Prémery. Projet d'agrandissement de la salle des fêtes*. Dessin (tirage), par les architectes Armand Inconnu et Daniel Chenut, dessin A.S. Février 1970. 1/50.

- 1. Plan du 1e étage. 55 x 105,5 cm.
- 2. Façade ouest. Modif. mai 1970. 50 x 101,5 cm.
- 3. Coupe A-A Pignon nord. 63 x 73 cm.

Lieu de conservation : Archives municipales, Prémery - Cote du document : 18 W 8

N° de l'illustration : 20245800369NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade antérieure, de trois quarts droite.

N° de l'illustration : 20245800343NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade latérale droite.

N° de l'illustration : 20245800340NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Lanternon et campanile. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

N° de l'illustration : 20245800341NUC4A

Date: 2024

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Campanile.

N° de l'illustration : 20245800342NUC4A

Date: 2024

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



**Façades antérieure et latérale gauche.** 58, Prémery, 8 place de la Mairie

N° de l'illustration : 20245800353NUC4A

Date: 2024

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade latérale gauche de l'extension (salle de sport et salle des fêtes). 58, Prémery, 8 place de la Mairie

N° de l'illustration : 20245800354NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancienne remise.

N° de l'illustration : 20245800344NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



**Rez-de-chaussée : escalier en vis.** 58, Prémery, 8 place de la Mairie

N° de l'illustration : 20245800355NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier en vis : vue plongeante depuis le palier de l'étage.

N° de l'illustration : 20245800356NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier en vis : vue plongeante oblique depuis le palier de l'étage.

N° de l'illustration : 20245800357NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



**Rez-de-chaussée, halle : vue d'ensemble.** 58, Prémery, 8 place de la Mairie

N° de l'illustration : 20245800359NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



**Rez-de-chaussée, halle : lanternon.** 58, Prémery, 8 place de la Mairie

N° de l'illustration : 20245800358NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, salle de cinéma : vue depuis la scène.

N° de l'illustration : 20245800352NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, salle de cinéma : vue vers la scène.

N° de l'illustration : 20245800350NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, salle de cinéma : vue vers la scène, de trois quarts droite. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

N° de l'illustration : 20245800351NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, salle de cinéma : scène, rideau ouvert.

N° de l'illustration : 20245800349NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée, salle de cinéma : scène vue de trois quarts droite, rideau fermé. 58, Prémery, 8 place de la Mairie

N° de l'illustration : 20245800348NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etage, salle des fêtes : vue depuis l'extension.

N° de l'illustration : 20245800345NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etage, salle des fêtes : vue vers l'extension.

N° de l'illustration : 20245800346NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Etage, salle des fêtes : bar, dans l'extension.

N° de l'illustration : 20245800347NUC4A

Date: 2024

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation